5.

LETTRE MIRACULEUSE

ADRESSÉE

A M. LE MEDECIN, VOCAT MALGRÉ-LUY.

TE TANGO.

M. DCC. XLIII.

Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b31975719

LETTRE MIRACULEUSE

ADRESSE'E

A M. LE MEDECIN,

AVOCAT MALGRE'-LUY'.

TE TANCO.

JE vous écris du fond des ténebres, mon cher Docteur, pour vous faire ſçavoir, que l'ame d'un petit maître que vous avez eû ſoin d'envoyer ici, m'a mis au fait des conteſtations qui regnent dans votre monde, entre les Chirurgiens & les Médecins de la Faculté de Paris, dont je faiſois partie autrefois.

Vous avez eû la fureur de vous ériger en Avocat auprès d'une Dame, jolie ſans doute, car je ſçai que vous êtes d'un bon gout, malgré qu'il ſoit démenti par votre figure.

Souffrez que je vous diſe, ne craignez-vous pas de perdre ces inſtructions que vous recevez tous les jours à Paris: Vous avez avancé vous-même, que les Mé-

decins étrangers y viennent pour profiter des grandes lumieres que les Docteurs de cette Capitale leur communiquent. C'eſt une juſtice qu'il faut leur rendre, il y a parmi eux d'habiles gens ; mais il en eſt auſſi, & vous êtes du nombre, dont le profond ſçavoir, fait gagner des ſommes conſidérables au vieux Charon.

Croyez-moi, mon cher Docteur, penſez plus ſolidement que vous ne faites, ayez toûjours devant les yeux cet axiome, *quis duos lepores ſectatur, neutrum capit.*

Laiſſez aux Médecins de Paris le ſoin de terminer leurs differens, je crains fort qu'ils ne ſoient les dupes de leur entrepriſe : je ne ſçais qui d'entr'eux l'a fomentée, & qu'eſt-ce qui la conduit.

J'entends dire ici que les affaires prennent une mauvaiſe route ; mais les eſprits ſont en ſuſpens, juſques à ce que votre auguſte Tribunal en ait décidé.

La Faculté a eû depuis qu'elle éxiſte, la jalouſe envie de ſe rendre maîtreſſe de l'Ecole de S. Côme ; mais elle a été traverſée, avec juſte raiſon, par les Chirurgiens, qui ont toûjours découvert les deſſeins de la fine marâtre.

Cependant, en 1660. par une union baſſe & honteuſe même pour la Faculté, elle

s'arrogea une eſpece de droit, que les Docteurs appellent prééminence. Je ſçai à préſent de nos Anciens, qui ſont ici en grand nombre, que jamais les Chirurgiens vulgairement dits de Robbe longue, ne furent ſubordonnez aux Médecins, qu'au contraire, ils les regardoient comme leurs Confréres ; ce n'eſt donc que depuis l'union. Mais à quoi ſe reduit ce droit? C'eſt à une préſence müete de trois Médecins, qui aſſiſtent à certains Actes de théorie des Aſpirans Chirurgiens.

Il eſt très-interreſſant pour le Public, dites-vous, *que les Medecins de Paris ſoient les Maîtres des Chirurgiens* ; vous donnez pour éxemple, ce qui ſe paſſe dans votre Pays : Quelle loy génerale ! Quelle réfléxion pour la vie des mortels !

Vous auriez dû aſſûrement mieux choiſir votre comparaiſon : Quel eſt l'homme qui ne ſçait pas que dans les Villages il n'y a jamais eû, pour l'ordinaire, d'autres Médecins, que les Chirurgiens même qui pratiquent toutes les Parties de la Médecine avec le ſuccès le plus heureux dans toutes ſortes de maladies, tant internes, qu'externes : Ne voit-on pas dans ces endroits plus de Vieillards, proportion gardée, qu'on en trouve à Paris : Ne ſçait-

on pas ce qui ſe paſſe dans les grandes Villes des Provinces ; ceux qui portent le nom de Médecins éxercent à la vérité, un peu plus ſcrupuleuſement la Médecine pour les maladies internes ; mais on n'ignore pas que les Chirurgiens ſont ſeuls les Maîtres de décider des opérations de leur Art, de les conduire lorſqu'elles ſont faites, de veiller non-ſeulement à la Partie operée ; mais auſſi de regler toute l'habitude du corps : Voilà donc à quoi ſe reduit votre comparaiſon, qu'un eſprit d'Avocat en Guy-Patin vous a ſuſcité ; ſi cela pouvoit tendre au gain de la Cauſe, je vous le pardonnerois.

Il faudroit, dites vous, *aſſujettir les Medecins à aſſiſter aux éxamens des Chirurgiens s'ils n'en avoient pas le droit* : C'eſt une choſe qui me paroiſſoit très inutile lorſque j'étois parmi ces mortels : être dans un endroit ſans permiſſion d'ouvrir la bouche, je vous avoüe que c'eſt faire une triſte figure, on pourroit y profiter beaucoup ; mais notre amour-propre fondée ſur cette vaine prééminence, nous faiſoit dédaigner ces ſçavantes leçons ; nous dormions le plus ſouvent, ou du moins, nous faiſions ſemblant de dormir.

Et je ne crois pas que nos yeux fermez valuſſent mieux que la langue de tant d'ha-

billes Chirurgiens qui inſtruiſoient leurs Aſpirans avec une préciſion, une nêteté, & une clairvoyance indépendante de l'œil médical ?

Frivole eſperance de s'imaginer, *que les Médecins ſeroient en droit d'arreter l'Aſpirant, & de porter leur plainte aux Magiſtrats, ſi les Chirurgiens ne ſaiſoient pas leur devoir.*

A-t'on un ſeul éxemple qui prouve ce que vous avez avancé ? ſur quoi donc fonder ce droit ſi l'on manque de preuves. Je crois qu'il en eſt de cela comme du fond du procès ; d'ailleurs penſez-vous que des hommes, tels que je vous les ai dépeints, ſoient capables de faire des fautes dans leur art, ſur tout des fautes qui ſoient repréhenſibles par des Medecins qui ne ſe trouvent qu'à certains Actes de théorie, comme je lai déja dit, & qui n'aſſiſtent point à celui qu'on appelle chef-d'œuvre, qui ſeul doit faire décider de la capacité des Aſpirans : Abandonnez ce préjugé, mon cher Docteur, jamais les Medecins ne furent d'aucun ſecours aux Aſpirans, puiſqu'ils ont toûjours eû la bouche clauſe.

L'orgüeil a toûjours fait le partage de la Faculté, vous auriez dû en avoir moins qu'elle.

Pourquoi faire ſçavoir au Public *qu'elle*

fait des Penſions aux pauvres Veuves, qu'elle eſt logée chez elle ; qu'elle fait bâtir un Amphitheatre à ſes dépens, eſt ce pour exciter ce même Public à la compaſſion, ou pour rendre la Faculté plus recommandable ? Avez-vous voulu faire alluſion aux Chirurgiens de ce qu'ils ſouffrent que leurs Veuves loüent un Privilege : cet arrangement de leur part eſt loüable Le nombre des Veuves eſt conſiderable chez eux? il auroit fallu de grands revenus pour ſuffire aux Penſions, chaque Chirurgien en particulier auroit trop ſouffert : Ils eſperent pourtant que par la ſuite des temps, il y aura chez eux le même ordre à ce ſujet, qu'il y a aujou d'hui chez les Medecins.

Vous auriez dû vous taire ſur les places qu'occupent les Medecins à l Ecole de S. Côme lorſqu'ils y ſont mandez : Ces places, que vous nommez Faureüils, ne ſont que pour ceux qui doivent écouter, ſans mot dire. Les Medecins les occupent dans les Actes de théorie, & les Particuliers, qui par curioſité aſſiſtent à l'anatomie, les occupent comme ſpectateurs : Voila la compara ſon : Les uns ſont là par une eſpece de droit müet ; les autres y aſſiſtent par une eſpece de curioſité ſatisfaiſante.

Vous avez mal fait de renouveller la

monopole qu'il y eut entre la Faculté & les Barbiers dans les siecles passez, par laquelle il fut conclu qu'ils s'appelleroient mutuellement les uns les autres auprès des Malades, à l'exclusion des Chirurgiens de Robbe-Longue, & même à la perte du genre humain : Je vous apprend que nos Anciens rougissent ici de honte lorsqu'on leur touche cette corde : Ils sont même punis d'avoir favorisé des ignorans au préjudice d'habiles gens.

Vous reprochez à l'Avocat des Chirurgiens, mon cher Docteur, *qu'il ne les a pas averti, que la nouvelle Loy ne les concerne point, puisqu'ils sont gens sans lettres : Qu'il est deshonorant pour eux de souffrir que des Eleves d'une nouvelle réforme, fassent la loy à des Maitres d'une ancienne institution.*

Vous vous y prenez mal, les Chirurgiens pensent plus génereusement; plusieurs d'entr'eux sçavent le latin ; d'autres sont décorez du Titre de Maîtres-ès-Arts; d'autres enfin, pensent en hommes de mérite, que pour détruire des abus qui se sont glissez dans leur Corps, pour remettre la Chirurgie dans son ancienne pureté, ils doivent sacrifier leur amour-propre, afin de faire revivre leurs Ancêtres ; ils trouvent à

présent de quoi se dédommager, dans leur profond sçavoir, ils le feront encore davantage lorsqu'ils verront leurs enfans affranchis, & qu'ils seront conservez à la tête d'une réforme aussi avantageuse.

Je blâme beaucoup ces écrits cyniques qui repandent dans le Puplic, que les Chirurgiens n'appelleront plus les Médecins chez les malades ; c'est une terreur panique qui s'est emparée de leur esprit : Les Chirurgiens sont doüez d'une probité à toute épreuve, ils se feroient un crime s'ils ne prenoient l'avis des Médecins dans les maladies qui les éxigent & où les ténebres sont égales de part & d'autre : C'est taxer d'imperitie des gens qui sont toûjours sur leur garde, lorsqu'il s'agit de leurs secours pour la vie des mortels.

D'ailleurs, les differents qu'il y a entre les Chirurgiens & les Médecins ne regardent que leurs Facultez Le genre humain n'en sçauroit souffrir aucun dommage : Le particulier même Chirurgien, ou Médecin, n'est dans cette affaire, que pour la gloire du Corps, dont il fait partie.

Foibles ressources ! Moyens odieux ! De la part des Médecins pour faire valoir leur cause, soit auprès des Juges, soit vis-à-vis le Public.

Ils devroient imiter ces ſages Chirurgiens, mais ils n'oſent ; ils les mépriſent ; ce n'eſt pas aſſez, ils portent le mépris plus loin ; ils s'érigent en Maîtres : ils veulent faire la loy partout, ils ont eû la hardieſſe de s'inſcrire contre l'Univerſité, leur mere, & la fille aînée du Roy. Ils ont voulu de plein droit éxaminer les Chirurgiens dans leur reception de Maître-ès-Arts, ou du moins s'y oppoſer s'ils avoient pû : Entrepriſe temeraire ! Qu'ils apprennent à être ſubordonnez eux-mêmes qui parlent tant de prééminence. On ne les a point écoutez : Les Chirurgiens ſont trouvez capables par leurs éxaminateurs, non Médecins. ils obtiennent des Lettres de Maître-ès-Arts : ce n'eſt pas pour en impoſer au Public qu'ils ſe parent de ce Titre les uns, à l'envi des autres : mais c'eſt pour ſe conformer à la nouvelle Loy.

Vous vous recriez fort contre les Médecins de Paris : Vous les traitez de dupes de ce qu'ils ſont ſi faciles auprès de leurs malades ; vous dites que ceux de votre Pays ne ſont pas ſi accommodans ; qu'ils ſçavent mieux joüer leur rôle, & ſe mettre à l'abry de la critique des Chirurgiens, en parlant latin, ſans s'expliquer ſur l'eſſence de la maladie.

Je tombe d'accord avec vous que les Medecins de Paris ont mal fait d'avoir abandonné le latin dans leurs Conſultations, dans leurs Ordonnances & même dans leurs Ecrits, mais vous ne ſçavez pas qu'ils avoient leurs vûës ; ils vouloient faire un Pont d'or aux Chirurgiens pour les laiſſer dans l'ignorance & empêcher par-là qu'ils ne vinſſent plus intelligens.

Cette conduite eſt tres-pernicieuſe à la Medecine, au lieu que ſi le Medecin parloit latin, le Chirurgien inſtruit de cette langue, l'Apotiquaire en ayant une connoiſſance ſuffiſante, ils contribuëroient tous trois d'un accord unanime, à la gueriſon des hommes.

Cela n'auroit pas donné naiſſance à un nombre infini de Charlatans qui infectent tout le Royaume : Les Medecins ſont reſponſables des ames que ces Empiriques envoyent ici tous les jours.

L'amitié que j'avois pour vous, mon cher Docteur, lorſque j'étois mortel, m'a inſpiré de vous apprendre mes ſentimens, ſur les affaires de la Medecine : J'étois alors un de ſes meilleurs partiſans ; je déteſtois les Chirurgiens, je mettois tout en uſage pour leur faire ſentir mon indignation par les traits mordans de mon Pinceau.

Je me repens, mais trop tard, d'avoir
à autant de partialité, de m'être si sou-
ent enflé de cette prééminence chimeri-
ui ne regne que chez les hommes d'un
onde qui doit finir. Le Dieu Tout-puis-
nt me punit; il a fixé mes tourmens à
n nombre de siécles, au bout desquels
spere qu'il me fera misericorde.

Si vous ne profitez pas des mes conseils,
ofitez du moins de mon état; prenez gar-
que l'inéxorable Charon ne vous passe
ns sa Barque, pour vous livrer à Pro-
rpine; soyez plus affable, traitez en fre-
avec les Chirurgiens, abandonnez vo-
e plume satyrique, & surtout, ne récri-
z plus contr'eux. *Ne abripiat te avidissi-
us Charo.*

FIN.